

DÉLIBÉRATION

COMMUNE DE PÉRONNAS

D_2023_06_041

Sur convocation en date du 30 mai 2023, le Conseil municipal de la Commune de PÉRONNAS s'est réuni en séance ordinaire le 5 juin 2023 à 20H00, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Hélène CÉDILEAU, Maire.

Présents :

BOZONNET-MEUNIER Kathy	BABUT Aurore	FERRIER Patricia
THEVENET Jean-Marc	CALMUS Zarouhine	GAY Daniel
BERLAND Martine	CARLIER Albert	MONTIBERT Pierre – arrivée à 20H29
MARTIN Hubert	CHIROL Xavier	PANEL Olivia
CHATELAIN Béatrice	CORDIER Michel	PERNET Martin
SIMONET Jean-Michel	DUBOIS Loïc	PEYROT Pascale
	DUCLOS Laurent	PIVET Catherine
	DUCROZET Isabelle	SUPIE Sylvie – arrivée à 20H29
	FALAISE Alain	VOVILIER Christian – arrivée à 20H29
	FAYARD Pascal	

Procurations :

Monsieur Dominique BERTHET donne procuration à Madame Kathy BOZONNET-MEUNIER

Madame Karine GEOFFRAY donne procuration à Monsieur Jean-Marc THEVENET

Monsieur Pascal GOYAT donne procuration à Monsieur Michel CORDIER

Monsieur Pierre MONTIBERT donne procuration à Monsieur Martin PERNET jusqu'à son arrivée à 20H29

Madame Sylvie SUPIE donne procuration à Monsieur Laurent DUCLOS jusqu'à son arrivée à 20H29

Monsieur Christian VOVILIER donne procuration à Madame Isabelle DUCROZET jusqu'à son arrivée à 20H29

Secrétaire de séance : Madame Martine BERLAND

Mise en ligne le : 07/06/2023

Passion danse

Subvention exceptionnelle

Présentation du rapport par Madame Kathy BOZONNET-MEUNIER, Maire adjoint.

Madame le rapporteur informe l'assemblée de la demande de subvention de l'association Passion danse pour sa participation au gala Phoenix Boxing Only.

La compagnie la petite troupe, créée par Passion danse, a été invitée par l'organisateur du show sportif international Phoenix Boxing Only pour la présentation lors de la soirée de gala de deux pièces sur ring 4 faces pour 8 danseuses. Ce show se déroulera à Saint Julien en Genevois (74) le 10 juin prochain.

La réalisation de ces pièces a nécessité :

- La mobilisation d'une chorégraphe / répétitrice bénévole durant 20 heures,
- La préparation / entretien du matériel alloué pour la présentation,
- La mobilisation d'une encadrante / conductrice sur 12 heures,
- La mobilisation de 8 danseuses.

Les charges pour ce projet s'élèvent à 757 €.

Il est proposé, après avis du bureau exécutif, d'attribuer à Passion danse une subvention exceptionnelle d'un montant de 200 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé de Madame le rapporteur,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité (29 voix pour),

DÉLIBÉRATION

COMMUNE DE PÉRONNAS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210102893-20230605-D_2023_06_041-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/06/2023

D_2023_06_041

- **AUTORISE** Madame le Maire à accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 200 € à Passion danse pour sa participation au gala Phoenix Boxing Only,
- **DIT** que les crédits sont inscrits au compte 65748.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME.

PÉRONNAS, LE 5 JUIN 2023



Le Maire,

Hélène CÉDILEAU

La Secrétaire de séance,

Martine BERLAND